

Adresse des juges et commissaire nationaux du district de Grandvilliers (Oise), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges et commissaire nationaux du district de Grandvilliers (Oise), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 233;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0233_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

quant à nous, l'amour et le respect des loix seront perpétuellement le centre commun ou nous nous unirons pour seconder vos efforts, en répétant sans cesse les cris de Vive la Convention, Vive la République, une et indivisible.

Et ont les membres présents signé avec l'agent national provisoire et le secrétaire, séance publique tenante.

Pour extrait.

MARY FORTIN, *officier municipal*,
LECUIL, *secrétaire*.

t

[*Le conseil général de la commune de L'Aigle à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (36)

La République ou la mort.
Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans,

La foudre lancée du haut de l'olimpe sur les ennemis de la liberté ne leur porteroit pas un coup plus funeste que votre adresse du 18 de ce mois au peuple français : Les vérités qu'elle renferme les font rentrer dans le néant. Nous en avons fait la lecture dans notre sein et aux acclamations du peuple qui assistoit à notre séance; nous avons arrêté de vous en témoigner notre satisfaction; recevez cette nouvelle preuve de notre attachement inviolable. Graces éternelles vous soient rendues, citoyens representans, la République ne varira plus désormais dans ses principes; vous venez de les consacrer à jamais; perissent l'être immoral qui oseroit y porter atteinte.

Tirans de l'Europe, ennemis de l'humanité, lisez cette proclamation sublime et palissez. Voilà la réponse des representans d'un peuple libre aux calomnies dont fourmillent vos odieux manifestes; malgré vos efforts nombreux mais impuissans la liberté des Français s'affermira.

Dignes héritiers des fureurs de Neron, hommes de sang, votre empire est passé; vous ne nous comprimerez plus par la terreur; nous sommes enfin véritablement libres, vous êtes anéantis.

Laches hypocrites, le masque dont vous aviez si bien sçu vous couvrir est tombé, le peuple français éclairé par ses representans fidèles est en garde contre vos fausses manoeuvres et vous démasquera partout et sous quelques couleurs que vous vous présenterez et le glaive de la loi s'appesantira sur vos têtes coupables.

O Convention nationale, que d'actions de grâces ne te devons nous pas! Mille fois tu as sauvé la patrie; mille fois ses ennemis ont été par toi terrassés; continue, continue ta glorieuse carrière, s'il se présente des obstacles

dans son cours, franchis les, atteint le but tant désiré. Les bénédictions, les remerciements, les vœux d'une grande nation dont tu auras fait le bonheur, t'attendent et seront pour toi une bien douce recompense.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent quinze signatures dont celles du maire et de 3 officiers municipaux.

u

[*Les juges du tribunal et le commissaire national du district de Grandvilliers, à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (37)

Citoyens Representans

Le bulletin de correspondance et les papiers nouvelles nous avoient déjà fait connoître votre sublime adresse au Peuple français et la plus pure des jouissances avait devancé le moment où elle nous est parvenue officiellement. Elle n'a fait que se prolonger par la lecture publique que nous venons d'en faire faire et qui a été entendue avec le plus brûlant enthousiasme. Courage! Citoyens representans, déjà les agitateurs, les hommes de sang courbent partout un front humilié! courage! Soyez inflexible à leur égard, que la vengeance nationale poursuive sans relache ces monstres sanguinaires qui s'étoient revêtus du masque du patriotisme pour énerver la plus courageuse des nations et la réduire sous un joug de fer. Courage enfin! que le crime pâlisce et tremble! que la fatale terreur ne reste plus que pour lui! mais que la faiblesse et l'erreur puissent espérer indulgence et humanité, l'innocence obtenir attention et justice.

Justice! Citoyens representans vous venez de la mettre à l'ordre du jour avec la vertu. La patrie est sauvée. Tous les cœurs sont ralliés autour de vous. La république fondée sur l'une et l'autre sera impérissable et le triomphe de la liberté est assuré.

Les juges et commissaire national du tribunal du district de Granvilliers.

DURAND, MARTIN, HENRY
et deux autres signatures illisibles.

v

[*Le comité révolutionnaire du district d'Étampes aux président et membres de la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (38)

(36) C 323, pl. 1387, p. 8.

(37) C 323, pl. 1387, p. 5.

(38) C 323, pl. 1387, p. 4.